

Répondre aux
**QUESTIONS DE LA
VIE QUOTIDIENNE**

**Nos collaborateurs de l'Action sociale
sont à votre disposition pour vous
présenter nos services**

Pour plus de renseignements
contactez KLESIA Action sociale

au  **N°Cristal 09 69 39 00 54**
APPEL NON SURTAXE

Faciliter le retour
ou le maintien
en emploi
APRÈS LA MALADIE

KLÉSIA
klesia.fr

**Pour bénéficier des services de l'Action
sociale KLESIA, vous devez adhérer à l'une
de nos deux institutions de retraite :
Carcept ou KLESIA Agirc-Arrco.**

ACTION SOCIALE



**VOUS AVEZ DES BESOINS
NOUS AVONS DES SOLUTIONS**

KLESIA Action sociale aux côtés
de ses entreprises adhérentes

Aider à mieux
concilier **VIE
PROFESSIONNELLE
ET VIE
PERSONNELLE**

Accompagner
la **TRANSITION
EMPLOI-RETRAITE**

**Parce que le monde professionnel évolue,
votre entreprise s'implique aux côtés de ses salariés
pour leur permettre de mieux concilier
vie professionnelle et vie personnelle.
L'Action sociale KLESIA agit à vos côtés
pour trouver des solutions.**

Sensibiliser aux
**SITUATIONS
DE HANDICAP**

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

En 2020, un salarié sur 5 sera un salarié aidant. Vous pouvez aider vos salariés à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.



Soutenir les salariés aidants dans l'entreprise

L'Action sociale KLESIA vous accompagne auprès de vos salariés avec :

- **KIT'AIDE** : un outil pour agir en faveur des salariés aidants avec une approche ciblée par profils (RH, salarié aidant, manager, collègue d'aidant). kitaide.klesia.fr
- La mise en place **d'actions collectives de sensibilisation ou d'accompagnement** de vos salariés
- **Le label Cap'Handéo** « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants ». Ce dispositif permet de définir et mettre en œuvre des actions et une politique concrète, contribuant à la reconnaissance et à l'aide aux salariés aidants. Ce label valorisera également votre action sur le sujet en interne comme en externe

L'Action sociale KLESIA propose par ailleurs des réponses diversifiées aux situations de vos salariés aidants : groupes de parole, contribution au financement de soutien à domicile, séjours de répit, recherche d'accueil ou d'hébergement, orientation vers des partenaires, CESU et allocations de répit

Changer de regard sur le handicap

L'Action sociale KLESIA peut organiser dans vos locaux des actions d'information et de sensibilisation autour du handicap. Elles permettent de favoriser le changement de regard et la prise en compte du handicap notamment avec le **Comptoir Prévention et Handicap**.

Aider les salariés dans leurs problématiques du quotidien

L'Action sociale KLESIA agit pour prévenir et accompagner les **situations personnelles difficiles** :

- Flash-info « Vie quotidienne » trimestriel à télécharger sur klesia.fr
- Exposition et animations permettant une approche concrète des problématiques liées à la gestion du budget
- Accompagnement téléphonique de conseillers en Économie Sociale et Familiale de notre partenaire l'ADAC (Accompagner, Dynamiser, Agir, Créer)
- Dispositifs et aides de l'Action sociale KLESIA

Faciliter le retour ou le maintien en emploi après la maladie

L'Action sociale KLESIA, en partenariat avec Siel Bleu, propose :

- **Des séjours adaptés pour se ressourcer** après un cancer ou un AVC et aborder avec sérénité son retour en emploi
- **De la gym retour à l'emploi**, afin de se redynamiser pour faciliter la reprise d'activité après un arrêt maladie prolongé

Préparer le départ à la retraite des salariés

L'Action sociale KLESIA est à vos côtés pour permettre aux salariés d'aborder sereinement **la transition vers la retraite**. Nous organisons, pour les actifs en fin de carrière, des journées d'information « Acteur de ma Retraite », avec au programme :

- Les droits à la retraite
- Les aspects patrimoniaux
- Les enjeux psychologiques associés à la retraite
- La prévention de la santé

Après une longue maladie, la vie est bouleversée et un accompagnement au retour au travail peut être nécessaire. Ensemble, nous pouvons soutenir vos salariés concernés.



La transition Emploi-Retraite est une période sensible pour les collaborateurs. Ils peuvent être accompagnés dans cette étape.



Dans le cadre de la politique Diversité de votre entreprise, vous pouvez sensibiliser vos collaborateurs aux différentes situations de handicap.



Les préoccupations de la vie quotidienne peuvent avoir des retentissements sur la vie professionnelle des salariés. Vos salariés peuvent être informés et conseillés.

